

CONDITIONS GENERALES de PRESTATIONS

Wonder Nanny

Wonder Nanny est une micro-entreprise spécialisée dans l'animation pour enfants lors d'évènements tels que les mariages, les anniversaires, les baptêmes, les communions, les garden party, les bar mitsva etc...

- Les présentes Conditions Générales de Prestations s'appliquent à toutes les prestations d'animations conclues entre Wonder Nanny et ses clients

- En acceptant le devis, le Client déclare accepter sans réserve les termes des présentes conditions générales de prestations (Wonder Nanny se réserve le droit de modifier ses conditions à tout moment).



1. Réservation et acompte :

- Une prise de rendez-vous avant l'animation (notamment pour les mariages) est fortement conseillée. Il aura pour but de prendre un premier contact, de répondre à toutes les questions indispensables au bon déroulement de l'animation et si cela est possible, de visiter le lieu de l'animation afin de définir précisément l'endroit de l'animation.

Ce rendez-vous pourra également servir à la réception des documents de réservation.

- La date, le lieu et les horaires de début et de fin de l'animation devront impérativement figurer sur les documents de réservation. L'heure de fin pourra, notamment pour les mariages, être prolongée si besoin.

- Il est préférable d'effectuer vos demandes quelques mois avant le jour de l'animation.

- La réservation sera considérée comme ferme et définitive, dès réception par Wonder Nanny, des documents de réservation complétés et signés par le client. Ce sont des documents de valeur légale qui engage les deux parties à respecter leur contenu. Ils devront également être accompagnés d'un chèque d'acompte de 50€ à l'ordre de WonderNanny.

Aucune date ne peut être bloquée définitivement sans la réception effective de cet acompte.

Ce chèque ne sera pas débité mais remis par l'animateur le jour de l'animation contre règlement de la prestation.

Toute option téléphonique ou écrite ne peut occasionner de réservation ferme tant que ces documents ne sont pas réceptionnés dans un délai maximum de 2 mois avant la prestation

- Le règlement final interviendra à réception de la facture en fin de prestation.

- Un point devra être fait quelques jours avant la prestation afin d'affiner les détails de la prestation à savoir le nombre d'enfants à ce jour, les horaires définitives et les animations choisies.



2. Conditions de l'animation:

- Toutes les animations sont prévues pour un public de **12 enfants tous agés de 3 ans minimum** ! **Aucune exception ne sera possible pour une question de sécurité !**

Mais après expérience, **8 enfants maximum sont conseillés pour les 3 à 6 ans et 12 enfants maximum pour les plus de 6 ans**. Un supplément par enfant est possible, dans la limite du raisonnable, afin de garantir la qualité de la prestation et des conditions optimales de sécurité. **Si le nombre d'enfants présents lors de l'animation dépasse celui contractuellement prévu sur le devis de prestation, Wonder Nanny se réserve le droit de ne pas faire l'animation pour encore une fois une question de sécurité.**

- Pour les mariages, il est conseillé de prévoir une salle de repos avec des lits parapluies ou matelas pour les plus petits en fin de soirée.

- Pour toutes prestations, des chaises et tables seront nécessaires. Il en va de la rapidité de la mise en place des ateliers que celles-ci soient déjà installées avant l'arrivée de Wonder Nanny. Un accès facile à une prise électrique peut également être un plus. Un plan de salle est disponible dans la rubrique informations.

- Aucun matériel ne sera à prévoir par le client, cela faisant également parti du tarif de 25€ de l'heure.



3. Frais de déplacement :

- Pour tout déplacement un tarif de 0,40€ du kilomètre vous sera demandé
- Des frais supplémentaires pourront être demandés au cas par cas et dans les cas suivants : aller voir le lieu, rendez vous chez le client, etc...) toujours au tarif de 0,40€ du kilomètre.



4. Conditions d'annulation ou de changement d'horaires:

- Annulation entre 30 et 15 jours avant l'animation : aucun frais ne sera facturé.
- Annulation 7 jours avant l'animation : 50% du montant total de la prestation sera facturé.
- Annulation 3 jours ou moins avant le jour de l'animation : le montant total de l'animation sera facturé.
- Tout changement d'horaires ou de lieu doit parvenir par téléphone ou par e-mail au moins 48h avant le jour de l'animation
- L'animateur peut annuler une animation en cas de forces majeures (décès, maladie, non réception des documents de réservation ou du chèque d'acompte...)



5. Sécurité des matériels, des personnes et responsabilité du client:

- Wonder Nanny ne peut, en aucun cas, être tenu responsable des détériorations éventuelles causées par les participants vis-à-

vis de l'infrastructure du lieu de l'animation, des installations matérielles et des dommages corporels subis par quelconque individu présent dans l'animation. Le client est le seul responsable de l'événement et admet que l'animatrice est exonérée de toute responsabilité quant aux litiges quels qu'ils soient.

- En cas de dégradation du matériel prêté lors de l'animation (casse ou perte du matériel), par une tierce personne, des frais d'achats ou de remboursement seront à la charge du client afin de ne pas compromettre les engagements à venir.

- **Wonder Nanny a pour unique rôle d'animer des activités.** Son rôle en tant qu'animatrice, se limite dans l'exécution de l'animation selon les conditions établies dans le formulaire de réservation. Une aide lors de la prise du repas est également possible, cependant, tout au long de la soirée, **les enfants sont obligatoirement sous la surveillance de leurs parents respectifs.** C'est pourquoi, il est préférable -pour son bon déroulement- de prévoir l'espace d'animation dans une salle séparée mais à proximité de la salle des adultes. Wonder Nanny ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas d'incident.

- Toutes particularités liées à la santé de l'enfant (allergie, maladie, handicap) devront être signalées à l'animateur lors de la réservation ou au début de l'animation. Lorsqu'un enfant en situation de handicap est présent, il est nécessaire qu'un deuxième adulte accompagne l'enfant (AVS ou l'un des deux parents).



7. Tarifs, paiement, retard de paiement:

- Les prix facturés sont suivant la prestation choisie. A cela se rajoutent les frais annexes. Le paiement de la prestation se fera par chèque, espèce ou virement bancaire **une fois celle-ci terminée.** Une facture sera remise à cette occasion au client.

- Les prestations d'animations sont fixées au prix de 25€ de l'heure pour un maximum de 12 enfants, soit environ 2€ de l'heure par enfant.

- Un supplément de 2€ de l'heure par enfant sera demandé au dessus du nombre maximal de 12 enfants, dans la limite du raisonnable, afin de garantir la qualité de la prestation et des conditions optimales de sécurité.



8. Droit à l'image:

- Au cours de l'activité des photos ou vidéos peuvent être prises par Wonder Nanny dans un but publicitaire (page Facebook/site internet). En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit du nom, vous autorisez Wonder Nanny à fixer, reproduire, communiquer au public les photographies du groupe prises dans le cadre de la présente. Toute photographie comportant des visages d'enfant étant obligatoirement floutée. Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par l'éditeur sans aucune limitation, intégralement ou par extrait. Wonder Nanny bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies, objets de la présente, dans tout support ou exploitation préjudiciable, et de les transmettre à autrui. Le responsable de la réservation aura le souci de prévenir l'animateur si certaines personnes ne souhaitent pas être photographiées.

9. Litiges:

- Tout litige, à défaut de résolution amiable, sera porté devant les tribunaux compétents

Signature du client
avec la mention lu et approuvé

Signature du prestataire

